

**RAPPORT FAIT À LA
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DU DÉPARTEMENT DE LA
HAUTE-MARNE**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649777327

Rapport Fait à la Société d'Agriculture du Département de la Haute-Marne by Various

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

VARIOUS

**RAPPORT FAIT À LA
SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE
DU DÉPARTEMENT DE LA
HAUTE-MARNE**

RAPPORT

SUR LA COUPE DES BOIS

ENTRE DEUX TERRES.

Conformément à la Loi sur les propriétés littéraires,
deux exemplaires ont été déposés à la Bibliothèque
Impériale.

On prie le Lecteur de recourir aux notes, qui sont d'une
grande importance.

ERRATA.

Page 25, ligne 3, quelques exemplaires portent la date du
18 mars 1807; lisez jusqu'au 28.

R A P P O R T

FAIT

A LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DU DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE,

Seigneur - Le Château - Langres
PAR TROIS COMMISSAIRES QU'ELLE A NOMMÉS

A L'EFFET DE CONSTATER,

- 1°. *L'état et le succès de diverses Plantations nouvellement faites par M. DOUETTE - RICHARDOT, Cultivateur à Langres ;*
- 2°. *Les résultats qu'il prétend avoir obtenus et qu'on peut espérer de la méthode qu'il a adoptée, de couper les bois entre deux terres.*

A PARIS,

Chez A.-J. MARCHANT, libraire pour l'Agriculture,
rue des Grands-Augustins, n°. 20.

1808.



R A P P O R T
SUR
LA COUPE DES BOIS
ENTRE DEUX TERRES.

INTRODUCTION.

LA société d'agriculture du département de la Haute-Marne a nommé des commissaires qu'elle a chargés de lui rendre compte des plantations nouvellement exécutées par M. Douette - Richardot , et des résultats qu'il a obtenus en exploitant des bois suivant sa méthode.

Ces commissaires ont rempli leur mission : ils ont présenté leur rapport à la société, qui l'a favorablement accueilli.

On a désiré que ce rapport fût rendu public, parce qu'une découverte qui peut amener une grande amélioration dans les forêts, et des moyens qui tendent à augmenter les produits de la terre, sont, sans doute d'une assez haute importance pour devoir être généralement connus ; et comme ce rapport devient nécessaire à tous ceux qui se sont procuré ou se procureront l'ouvrage de M. Douette, intitulé *De la Pratique de l'Agriculture* (1), ouvrage dans lequel on a développé la manière de couper les bois entre deux terres, ces commissaires se sont fait un devoir de le livrer à l'impression.

(1) Vol. in-8°. de plus de 600 pages. Se vend à Paris, chez A. J. Marchant, rue des grands-Augustins, n°. 20. Prix, 6 fr., et 8 fr. par la poste.

Rapport, fait à la société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Marne, par MM. Beugon, inspecteur des eaux et forêts, Meschiny, ingénieur des ponts et chaussées, et Noirost, géomètre des eaux et forêts, à Langres.

**SUR DIVERS TRAVAUX, EXÉCUTÉS PAR
M. DOUETTE-RICHARDOT.**

NOMMÉS commissaires par la société d'agriculture des sciences et arts du département de la Haute-Marne, à l'effet de lui rendre compte de l'état des plantations faites par M. Douette-Richardot, et de vérifier le procédé qu'il a employé pour exploiter les bois,

Nous nous sommes transportés dans le bois connu sous le nom du *parc de Bourg*, situé à un myriamètre de Langres et à deux kilomètres, à l'ouest, de la route qui se dirige de cette ville à celle de Dijon.

Ce bois, contenant environ cinquante hectares, appartient à M. Richardot, beau-père de M. Douette. Il est peuplé de taillis

(4)

et de quelques futaies de différentes espèces et de différens âges. Le chêne et le charme y dominant.

Le sol y est montueux , pierreux , la terre sablonneuse ; elle se refuserait à toute autre production qu'à celle du bois.

C'est là sur - tout que M. Douette a fait exploiter une partie de taillis et de futaies suivant la méthode qu'il appelle *coupe entre deux terres*. L'autre partie a été exploitée suivant l'ancienne méthode, pour établir des moyens de comparaison.

Accompagnés de M. l'adjoint du maire de Bourg, de M. Douette, du garde-forestier et de quelques ouvriers qui ont effectué la coupe sous les yeux de M. Douette, nous avons parcouru ce terrain ; nous y avons vu qu'une partie des brins du taillis s'appuient sur des sotches élevées, que d'autres sortent du sein de la terre : ce sont ces derniers brins qui offrent le résultat de la coupe entre deux terres.

Il était indispensable de faire découvrir les racines pour juger du procédé qui a été employé, et pour examiner le mécanisme de la végétation.

Les premières cépées dont nous avons ainsi